

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer l'attention de Madame la Députée, Typhanie Degois, sur l'abaissement généralisé de la vitesse à 80 km/h, et elle vous en remercie.

L'application d'une telle mesure entraînerait une fracture entre les territoires de France, entre les territoires ruraux et péri-urbains et les villes.

Comme vous le soulevez, une telle mesure risquerait d'augmenter le nombre de comportements dangereux des automobilistes et d'abaisser leur vigilance, pouvant également provoquer des accidents graves.

Par ailleurs, les résultats des expérimentations menées dans plusieurs départements n'ont toujours pas été communiqués, ce qui nous empêche d'apprécier l'opportunité d'une telle mesure.

Soyez assurés que Madame la Députée portera vos préoccupations.

Nous vous prions de bien vouloir accepter, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Cabinet de Typhanie DEGOIS

Députée de Savoie